



Des récits conflictuels à une reconstruction des sociétés apaisées dans la région des Grands Lacs africains

Rémy Ndikumagenge

École Normale Supérieure du Burundi, Burundi

ndikuma2015@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-1186-8983>

Reçu le 20-12-2025 / Évalué le 23-02-2026 / Accepté le 30-04-2026

Résumé

Cette étude se focalise sur les conflits interethniques et le mode de leur gestion au Burundi et au Rwanda. Usant de la méthodologie combinant la documentation, la constitution du corpus et l'analyse critique de nouvelles retenues, la réflexion débouche sur les principaux résultats qui suivent. La dénégration des valeurs humaines et la rivalité interethnique sont les causes majeures des conflits. Ceux-ci étant de typologies variées, cette réflexion s'intéresse aux conflits de leaderships, ceux intercommunautaires et les conflits sociopolitiques. L'analyse des récits des protagonistes révèle tantôt les rapports d'inimitié (suspicion, haine implacable) ; tantôt les relations affectueuses (sensibilité aux personnes en détresse, sympathie à leur égard, intimité, valorisation de l'autre). Le processus de reconstruction des sociétés apaisées combine deux stratégies complémentaires : approche empathique et conseils réconciliatifs des acteurs réunis au sein d'un mécanisme coutumier qu'est le conseil du village.

Mots-clés : récit littéraire, conflit, réconciliation, Burundi, Rwanda

From conflicting stories to a reconstruction of peaceful societies in the African Great Lakes

Abstract

This study focuses on inter-ethnic conflicts and the method of their management in Burundi and Rwanda. Using the methodology combining documentation, the constitution of the corpus and the critical analysis of the new selections, the reflection leads to the main results which follow. The denial of human values and inter-ethnic rivalry are the major causes of conflicts. As the latter are of varied types, this reflection is interested in leadership conflicts, inter-community conflicts and socio-political conflicts. The analysis of the protagonists' stories reveals relationships of enmity (suspicion, implacable hatred); affectionate relationships (sensitivity to people in distress, sympathy towards them, intimacy, valuing others). The process of rebuilding peaceful societies combines two complementary strategies: the empathetic approach of others and the constructive advice provided by actors gathered at the village council.

Keywords: literary story, conflict, reconciliation, Burundi, Rwanda

Introduction

Depuis longtemps, à une période donnée, les communautés humaines avoisinantes entretiennent des relations saines ou tendues. Elles vivent en harmonie lorsque chacune est en sécurité et qu'elle ne s'attend à aucune menace provenant de l'autre. Au contraire, les deux communautés sont à couteaux tirés quand l'une d'entre elles se sent lésée. Ce dernier cas est à éviter, raison pour laquelle le combat pour apaiser les esprits, garantir la stabilité est de tous les temps. Cette vérité est aussi incontestable pour le continent africain et cette thématique intéresse plus d'un chercheur. Par exemple, Jean-Pierre Chrétien *et al.* (1988) estiment que la crise socio-politique du lendemain de la III^e République au Burundi est une ombre de 1972. Sous le même angle, Roland Pourtier (2008) affirme que la région des Grand-Lacs africains est un espace de fractures. Les auteurs de *Sembura, Ferment littéraire* (2014 ; 2018) plaident en faveur d'une culture de paix dans la région avant de fustiger les conflits pour enfin prôner l'approche affectueuse de l'autre.

Dans la même mouvance, la présente réflexion s'inscrit dans la thématique en se focalisant sur les mémoires conflictuelles et le processus de réconciliation. Elle vise trois objectifs, à savoir identifier l'origine et la typologie des conflits interethniques au Burundi et au Rwanda, scruter les perceptions des protagonistes dans lesdits conflits et montrer les stratégies prises pour reconstruire les sociétés post-conflits.

La méthodologie utilisée articule la recherche documentaire, la constitution d'un corpus de nouvelles et l'analyse critique des éléments du corpus. Les données collectées ont été analysées, synthétisées avant d'être structurées en quatre points : origines et typologie des conflits, cadre théorique et méthodologique, analyse critique des récits des protagonistes dans les conflits interethniques et la description du processus de réconciliation.

1. Origines et typologie des conflits

Dans son acception générale, le conflit est l'ensemble de sentiments ou d'opinions divergents défendus par des groupes différents. Mais ici, le terme

intéresse, dans son sens psychologique, en tant qu'une opposition de motivations ou l'affirmation des conceptions contradictoires. Ces pensées contradictoires résultent souvent de l'attitude d'une communauté qui écarte une autre qui veut, à son tour, conquérir l'objet convoité. Ainsi apparaissent des rivalités entre des clans, ethnies ou tribus, comme c'est le cas au Burundi et au Rwanda où les Hutu et les Tutsi ont été périodiquement en conflits souvent meurtriers.

Un constat similaire a été fait à propos des conflits inter-ethniques dans lesdits pays :

Les violences de 1959 initient un cycle de massacres inter-ethniques, les événements du Rwanda se répercutant au Burundi, et vice-versa, jusqu'au déclenchement du génocide de 1994. Les luttes pour le pouvoir sont au cœur des violences qui se nourrissent de l'instrumentalisation de l'ethnicité (Pourtier, 2008 : 88-89).

Mais, toujours est-il que l'ethnisme n'est qu'un prétexte pour voiler une vraie cause. Sinon, comment peut-on expliquer que les Hutu et les Tutsi, deux principales ethnies vivent, au sein même de chaque pays, comme des antagonistes jurés alors qu'ils ont en commun un même patrimoine socio-culturel ? Les deux ethnies cohabitent en effet dans ces pays, « où les ethnies ne sont pas des entités géographiques et culturelles séparées » (Chrétien et al., 1988 : 109). Abondant dans le même sens, Amadou Toumani Touré affirme que « l'utilisation du manteau ethnique par certains acteurs politiques a conduit dans bien des cas, à qualifier des conflits d'"ethniques" alors que leurs causes profondes sont politiques » (1998 : 55). Considérée comme vraie cause des conflits par la masse paysanne leurrée ou prise sciemment pour bouclier par les élites, l'ethnie ne cesse, pour autant, d'être à l'origine des conflits souvent meurtriers.

En clair, les conflits éclatent si l'une des deux communautés humaines adopte une attitude orgueilleuse et dénie les valeurs humaines des membres de la communauté voisine, ou si deux entités ethniques partageant un territoire rivalisent pour s'imposer l'une sur l'autre. Cette alternative attire l'attention ici et surtout pour le cas des pays indiqués.

Quant à la typologie des conflits, elle varie en fonction de l'auteur considéré. Niagalé Bagayoko et Fahiraman Rodrigue Koné (2018 : 12) distinguent cinq types dont les trois premiers sont les conflits de proximité qui sont d'ordre familial ou de voisinage ou encore consécutifs à des atteintes aux biens et aux personnes, les conflits de leadership liés aux positions de pouvoir et de hiérarchie des hommes politiques et les conflits fonciers qui sont fondés sur l'accès à la terre et aux ressources naturelles qui lui sont associées. Les deux derniers sont les conflits intracommunautaires qui impliquent des lignages ou opposent différentes castes et les conflits intercommunautaires qui opposent violemment les identités des différents groupes ethniques ou religieux coexistant sur un territoire donné.

De son côté, Amadou Toumani Touré identifie trois types, à savoir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles, les conflits à caractère sociopolitique et des conflits à caractère socioculturel (1998 : 54-56). D'après lui, le premier type est dû à la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs, où il s'observe des bagarres localisées, des violences individuelles sporadiques qui rythment la vie des collectivités.

Le second, pouvant se manifester avec un degré de violence variable – allant des émeutes aux guerres civiles en passant par des manifestations de rues ou pillages – est la conséquence de l'urbanisation accélérée et artificielle des sociétés africaines. Lorsque certains acteurs politiques utilisent le manteau ethnique, cela est qualifié de conflits « ethniques » alors que leurs causes profondes sont politiques. Le troisième type apparaît suite aux grandes mutations sociales qui entraînent des changements de valeurs : la perte des références traditionnelles et l'adhésion superficielle à des valeurs importées, une grande ambiguïté culturelle.

À y regarder de très près, les deux typologies se rapprochent puisqu'elles sont en rapports de complémentarité et d'inclusion. Pour preuve, la dernière typologie reprend synthétiquement les cinq types énumérés par les auteurs précédents. Il est à signaler que les conflits de leadership liés aux positions de pouvoir et de hiérarchie des hommes politiques, les conflits intercommunautaires opposant les identités des différents groupes ethniques et les conflits à caractère sociopolitique intéressent particulièrement la suite de cette étude, dans le sens où ils coïncident avec

les types de conflits relevés dans le corpus constitué à des fins de cette recherche.

2. Cadre théorique et méthodologique

Tout travail scientifique requiert la théorie qui la sous-tend et celui-ci ne ferait pas exception à cette règle. Il importe donc de préciser la théorie suivie et la méthodologie appliquée pour cette réflexion. Les modèles théoriques retenus sont la théorie critique inspirée de Jean Godefroy Bidima (2021) et la théorie sur la prévention et la gestion pacifique des conflits proposée par Niagalé Bagayoko et Fahiraman Rodrigue Koné. La théorie critique des productions littéraires reconnaît cinq pistes, à savoir (1) *Dire* : question de l'expérience et de l'oralité, (2) *Réfléchir* et *crédulités* : le défi de l'autoréflexion, (3) *Reconnaître* ; les manipulations de l'identité, (4) *Imaginer* et se projeter : l'art, l'utopie et l'imagination et (5) *Penser* : les intellectuels du sud et la critique (Bidima, 2021 : 77).

Étant donné que le commentaire de toutes ces pistes n'est pas nécessaire pour des raisons liées aux contraintes diverses, il est logique de ne considérer que la troisième piste qui est la mieux indiquée au regard des perceptions et représentations que (se) font les protagonistes intervenant dans les récits de mémoires conflictuels sélectionnés. Les inter actants affichent des comportements et adoptent des attitudes faisant naître des phénomènes associés au vocable « reconnaître » comme les manipulations d'identité, la reconnaissance, le mépris et l'invisibilité, si l'on pastiche Bidima (2021). Dans la conception positive de la reconnaissance, se distinguent trois sortes de reconnaissance qui forment l'identité :

[...] l'affection manifestée dans les relations intimes du type de l'amour ou de l'amitié, la reconnaissance morale de l'individu en tant que membre responsable d'une société, et enfin l'appréciation sociale des prestations et capacités sociales de l'individu (Honneth, 2008), cité par Bidima (2021 : 86).

Ceci dit, reconnaître renvoie aux relations affectueuses entretenues avec autrui. Et ces relations vont de l'intimité à la valorisation de l'acteur des actions sociales en passant par l'estimation, à juste titre, de sa bonne moralité.

Cependant, « reconnaître » peut concourir à la constitution de l'identité individuelle et collective avec des connotations négatives. Cette identité est alors vue à travers un miroir déformant car la personne pointée du doigt est soit dévalorisée, soit déshumanisée au regard de ses détracteurs. Axel Honneth abonde dans le même sens lorsqu'il fait remarquer que « le manque de reconnaissance est une forme de réification » (2007 : 73). Cela est d'ailleurs confirmé par Bidima, qui souligne que « la question de la méconnaissance se trouverait logée dans le parcours de la reconnaissance » (2021 : 88).

Toujours autour du même lexique, Bidima considère une seconde reconnaissance juridique qui, une fois appliquée à des sujets, amène à conclure que cette reconnaissance, pour être liée aux problématiques de la race et de la politique, a été l'un des problèmes de la décolonisation et du mouvement de la ségrégation. Sous cet angle, la reconnaissance, qui est avant tout ontologique, finit par prendre l'aspect de la reconnaissance politique des droits. C'est dans « cette sphère politique qu'on rencontre la modalité du mépris qu'est l'invisibilité » (Bidima, 2021 : 87). L'idée est explicitée chez Honneth à travers l'observation que « pour les personnes particulièrement affectées, leur invisibilité possède dans chaque cas un contenu bien réel : elles se sentent effectivement non perçues » (2006 : 197).

Dans la suite, cette théorie critique permettra de mettre en relief les aspects de la reconnaissance à travers des passages sélectionnés à cet effet. Aussi la piste retenue va-t-elle guider l'analyse critique des récits conflictuels et des propos constructifs qui jalonnent les textes du corpus pour mettre en évidence la représentation de l'autre et l'attitude adoptée à son égard. Celles-là sont tantôt pleines d'affection, amoureuses, fraternelles et parentales ; tantôt dominées par des sentiments haineux et discriminatifs. S'agissant de la théorie sur la prévention et la gestion des conflits, elle se réfère aux acteurs traditionnels et aux mécanismes reconnus dans la gestion des conflits en contexte des sociétés ouest-africaines.

Les acteurs sont tour à tour les figures charismatiques, la figure du chef traditionnel, la figure du souverain, les anciens, certaines catégories socioprofessionnelles qui jouent un rôle prépondérant en matière de gestion des conflits, les gestionnaires des ressources, les sociétés

initiatiques, les groupes de sorciers et les responsables religieux (Bagayoko, Koné, 2017 : 15-17). De même, les auteurs de nouvelles sous analyse ont ciblé des acteurs intervenant pour résoudre pacifiquement les conflits dans leurs pays respectifs. Les deux acteurs identifiables dans les récits analysés sont les figures charismatiques et certaines catégories professionnelles.

La première catégorie retenue renferme entre autres la figure du chef traditionnel – comparable au responsable du village mis en scène dans la Nouvelle de Ndayizeye tandis que la seconde catégorie est représentée par le personnage du commandant de police qui intervient dans la Nouvelle de Docile. Concernant les cadres dans lesquels interviennent ces acteurs, Bagayoko et Koné en énumèrent quatre : les mécanismes à caractère politique – les chefferies villageoises, cantonales, royales et leurs tribunaux coutumiers –, les mécanismes à caractère social, les mécanismes à caractère religieux ou magique et les mécanismes sacrés de « paix inconditionnelle » (2017 : 18-37). Au sein des premiers mécanismes se trouvent notamment les chefferies villageoises disposant d'un tribunal coutumier comparable au conseil villageois ayant siégé pour trancher le cas litigieux entre Anna et Jeanne, dans la nouvelle de Ndayizeye.

En ce qui concerne la constitution du corpus, trois critères ont éclairé les choix des deux nouvelles. D'abord, toutes ont été publiées dans une même anthologie *Convergences. Positiver l'autre* (2018) et leurs contenus tournent autour de la manifestation et de la gestion des conflits interethniques dans les pays précités. Ensuite, les textes retenus ont un cadre spatio-temporel assez proche et sont de la plume de nouvellistes appartenant à la même zone géographique. Enfin, toutes les nouvelles décrivent les scènes macabres des affrontements inter-ethniques et se terminent par des élans vers la réconciliation qui conduit vers un vivre ensemble.

3. Analyse critique des récits des protagonistes dans les conflits interethniques

Les récits des protagonistes sont tirés des deux nouvelles. La première, « Une larme dans la cendre », est proposée par Pacifique Docile. Le nouvelliste burundais porte un regard critique sur la crise socio-politique

intervenue au Burundi, en 1993, juste au lendemain de l'assassinat du président Melchior Ndadaye¹. Le narrateur déplore des milliers de morts et s'attarde sur des cas d'orphelins rescapés qui, étant encore mineurs, sont obligés de solliciter asile chez leur parentèle. La deuxième nouvelle : « Un philanthrope exceptionnel » a été produite par Anastase Ndayizeye. Ce nouvelliste rwandais propose un récit sur le génocide perpétré contre les Tutsi, en 1994, au Rwanda.

Les personnages principaux se souviennent des assassinats des leurs, reviennent sur la précarité de la vie menée dans les camps de réfugiés et sur l'esprit haineux qui rongent des personnes à l'idéologie extrémiste. Chaque nouvelle est constituée de récits conflictuels sur fond ethnique où des personnages en interaction se font des représentations positives ou négatives.

Néanmoins, vers la fin, s'observe une évolution positive des mentalités car certains personnages fustigent toutes sortes de discriminations et plaident en faveur d'une relativisation du passé sombre et de la compréhension mutuelle. La situation ainsi décrite rappelle la théorie critique en lien avec « reconnaître » par le fait qu'il s'observe un passage de la méconnaissance à la reconnaissance. En effet, des victimes, comme des bourreaux, font revivre successivement des sentiments de haine et des attitudes affectives comme le montrent les deux sous-points suivants.

3.1. Méconnaissance : de la suspicion à la haine viscérale

Lorsque les conflits interethniques dégénèrent en guerre civile, celle-ci entraîne des effets néfastes qui touchent profondément les victimes sans non plus épargner les bourreaux. Chacun incrimine son adversaire et il s'observe des attitudes négatives croissantes : de la suspicion à la haine viscérale en passant par la peur de l'autre. Durant les moments des hostilités, les membres de l'ethnie majoritaire pour la localité considérée étaient souvent les seuls à rester dans leur village tandis que les rescapés étaient contraints de quitter leur village habituel. Ce sentiment d'insécurité envahit aussi ceux qui sont restés au village à l'idée d'éventuelles représailles. Les meneurs, comme les exécutants des massacres, désertent

¹ Premier président hutu démocratiquement élu au Burundi.

leur village durant les journées tandis que ceux qui ont des mains propres y demeurent tout en restant sur leur garde car ils craignent de possibles vengeances. Dans le passage ci-dessous, un homme hutu demeuré solidaire avec ses voisins tutsi fut envahi de peur panique en voyant les gens arriver à l'entrée de son domicile (Docile, 2018 : 81) :

Juste au moment où on arrivait à l'entrée de l'enclos, un homme jaillit de sa maison comme un lapin de son terrier, suivi des deux cousins et d'une cousine. C'était terrible à voir. [...] La terreur se lisait sur tous les visages. Aucun n'osait regarder dans notre direction. De l'arrière de la maison, il nous parvint un bruit de pas qui s'éloignaient en courant. Je ne sais comment j'eus le réflexe de crier le prénom de mon cousin qui était le plus proche. Il reconnut instantanément ma voix, s'arrêta, jeta un coup d'œil dans notre direction et invita les autres à s'arrêter, leur précisa que c'était son frère qui venait les récupérer.

Face à la présence des personnes d'une autre ethnie venues prendre les enfants jusque-là restés dans cette zone dangereuse, le gentil homme qui les avait protégés a eu un sentiment de suspicion. Il suspectait ces visiteurs non parce qu'il aurait de la haine contre eux ; mais parce qu'ils étaient de l'ethnie opposée à la sienne et qu'il ne connaissait pas encore le motif de cette visite inattendue. Lorsque le sentiment de peur s'enracine dans la haine, le conflit ouvert s'exprime au moyen de stéréotypes dévalorisants. L'exemple suivant est celui d'une sœur qui extériorise sa haine contre les voisins du village natal qui l'ont rendue orpheline en les comparant à des animaux féroces dont il faut se méfier (Docile, 2018 : 75) :

Mais je voulais te demander ce qui suit : est-ce que toute la famille a été exterminée ? Si la maison a été brûlée, ce qui est fort possible, où irons-nous (Et si elle était intacte, pourrais-tu y retourner, ma sœur ?) Ces voisins qui sont devenus des monstres, pourrais-tu leur faire confiance ? Moi ! Plus jamais ! La confiance en l'homme, mon frère a disparu. Si on nous disait de rentrer où est-ce qu'on irait ?

Dans ce passage se révèle un désespoir partagé entre frère et sœur désormais orphelins après l'assassinat de leurs parents par des voisins proches. En situation d'extrémisme ethnique également, l'expression de la haine au moyen des injures verbales s'accompagne de traumatismes

physiques ou moraux. C'est de cette façon qu'agissent Anna et ses filles à l'endroit de Jeanne (Ndayizeye, 2018 : 223) :

Sa belle-mère que rongait intérieurement l'ethnisme et la haine mêlée de jalousie, telle une coépouse, se fiait aux injures de toute sorte à l'égard de sa bru. En proie à une haine farouche, ses belles-sœurs, quoique petites en âge, n'hésitaient pas quelques fois à lui destiner des coups de bâton. La moindre maladresse dans les mots ou dans les gestes était l'objet de spéculation et devenait prétexte pour la ridiculiser.

Ces guerres interethniques entraînent l'insécurité à la fois physique et psychologique aussi bien chez les victimes que chez les bourreaux. Cette situation fait s'estomper l'espoir de nouvelles générations. Celles-ci implorent Dieu, lui seul capable de stopper cette impasse quasi permanente. « Seigneur, quand sortirons-nous de cette spirale de violences ? » (Docile, 2018 : 77). La haine de l'autre s'est en effet profondément installée dans les esprits à telle enseigne que changer la donne est une tâche ardue. Sans céder au pessimisme pour autant, le narrateur estime difficile la guérison des cœurs fortement marqués de sentiments de haine interethnique et exprime son impatience de voir les semeurs de troubles revenir à la raison. (Docile, 2018 : 77) :

Il est vrai que la haine n'aura pas le dernier mot, mais elle a tellement pris racine dans certains cœurs que l'y extraire est une tâche de plus d'une génération. Il leur a été inculqué la peur, la haine de l'autre depuis qu'ils têtent leurs mères. Pourront-ils cesser un jour de globaliser ? Afin de voir et de juger chacun pour ses actes et non de verser dans des globalisations dangereuses batties [sic] sur des stéréotypes ?

Ici, le locuteur exprime son impatience de voir finir des hostilités interethniques dans son pays comme dans d'autres pays de la région. La tâche en soi est difficile mais possible comme les lignes qui suivent vont le montrer.

En quelques mots, les relations d'inimitié entre des ethnies opposées prennent la forme de suspicion ou de haine plus ou moins implacable selon leur degré d'enracinement dans les cœurs d'adeptes de l'ethnicité. Paradoxalement, il existe des relations de répulsion intra-ethnique, lorsqu'un membre d'une ethnique est tolérant et compréhensif à l'égard des

personnes appartenant à l'ethnie opposée. En s'engageant sur cette voie, ce messenger de la paix s'expose au courroux de certains membres de sa communauté ethnique et aux soupçons de la communauté de l'autre ethnie. Pour s'en sortir sain et sauf, il recourt à la malignité ou à la ruse. Par exemple, le jeune Dion, un Hutu qui a décidé d'aimer un condisciple tutsi se retrouve craint par d'autres condisciples hutu. Ceux-ci développent un sentiment de méfiance à son égard pour avoir tissé des relations amicales avec une fille tutsi. Dion a dû être malin et rusé pour se protéger et protéger aussi son amie (Ndayizeye, 2018 : 221) :

La première stratégie que nous prîmes fut de nous éloigner des élèves extrémistes qui pouvaient nous renseigner auprès des génocidaires, pour nous mêler dans la masse populaire qui fouillait [sic] les combats. Là, personne ne pourrait s'occuper de savoir qui nous étions, surtout que les gens avaient peur et [que] leur première préoccupation n'était que d'atteindre la frontière pour se réfugier au Zaïre.

Dion usait d'astuces variées en fonction de la taille de l'obstacle. Il éloignait les objets pouvant les trahir et usait aussi de mensonge. Quand les deux fugitifs étaient sur le point d'atteindre la frontière rwando-zaïroise surveillée par des miliciens hutu, Dion a conseillé à Jeanne de se débarrasser de sa carte d'identité sur laquelle était mentionnée son ethnie afin qu'elle ne soit pas arrêtée par les gardiens de la barrière (Ndayizeye, 2018 221) :

Jeanne avait la carte d'identité où était mentionné TUTSI. Par contre, dans la mienne était inscrit HUTU. Je lui conseillai de déchirer sa carte d'identité et de la jeter dans la brousse, car elle risquait de se faire découvrir trop tôt. [...] elle était de courte taille, avec un nez un peu pointu, sans carte d'identité (parce qu'elle venait de la déchirer et la jeter dans la brousse).

Nous avions peu de chance de passer inaperçus aux différentes barrières érigées ici et là dans le pays où nous avions toujours à nous justifier sur le statut de hutu ou de tutsi. Je prenais alors chaque fois le temps pour défendre ma sœur, faisant comprendre aux milices que c'était ma propre petite sœur qui n'est pas encore à l'âge d'avoir la carte d'identité.

Autant Dion a eu maille à partir avec ses condisciples et les miliciens, autant il a dû faire face, dès son retour dans son village natal, à la fureur de sa mère. Celle-ci a mal accueilli le choix fait par son fils-aîné d'épouser une femme citadine et d'ethnie tutsi. Pour dissuader Dion de son amour pour

Jeanne, Anna non seulement intimide son fils, mais encore elle use de globalisation et de stéréotype (Ndayizeye, 2018 : 217) :

Quand Jeanne prit congé d’eux pour la toilette de son fils, la mère en profita pour gronder son fils :

Pourquoi as-tu osé épouser cette fille comme si tu ignorais ton origine ? Elle est tutsi non ? Et, plus grave encore, citadine ! As-tu oublié que ce sont ses frères Inkotanyi qui ont tué ton oncle pendant la guerre de 1990 ? Pourrait-elle se débrouiller dans cette campagne ? Sait-elle cultiver ? Cuisiner ? puiser ? collecter le bois de chauffe ?

Dion est donc vu alors comme un traître par les siens et ses condisciples hutu surtout parce qu’il entretient des relations amicales avec une fille d’appartenance ethnique autre. Certes pareilles initiatives peuvent être mal accueillies par des extrémistes, mais elles sont soutenues et encouragées par des personnes soucieuses d’une cohabitation pacifique. Ainsi passe-t-on de la méconnaissance à la reconnaissance.

3.2. Reconnaissance, prélude à la reconstruction des sociétés post-conflit

Dans son sens positif, « reconnaître » renferme trois sortes de reconnaissances, selon Honneth (2006 : 197). Soit c’est l’affection manifestée dans les relations intimes, soit c’est la reconnaissance morale de l’individu en tant que membre responsable d’une société et soit encore l’appréciation sociale des prestations et capacités sociales de l’individu. Une fois combinées, ces acceptions se synthétisent en un attrait pour autrui, une base même de tout processus visant le vivre ensemble. Cela rejoint l’avis de Juvénal Ngorwanubusa (2018 : x) :

L’heure n’est plus au constat ni à la simple plaidoirie, mais à faire, de manière volontariste, un mouvement vers l’autre avec empathie, ce mot étant entendu dans le sens d’un effort de compréhension intellectuelle de l’autre et une capacité de se mettre à sa place pour apprendre non seulement à respecter, mais encore à valoriser positivement, son système de référence.

Sous le même angle, les nouvelles analysées contiennent des passages véhiculant des idées valorisantes et pleines d’humanisme. Dion, un étudiant épris de valeurs humaines, énumère les qualités de son épouse dans le but

de convaincre Anna, sa mère, avant de la dissuader de ses pensées à la fois globalisantes et surannées (Ndayizeye, 2018 : 217) :

-Mère, tu dois changer les vieilles mentalités. Moi, j'ai épousé Jeanne, car il le fallait. Non seulement elle est un être humain comme moi, mais aussi elle est rwandaise et chère amie depuis longtemps. Je croyais que l'expérience du passé t'a appris à changer. Aujourd'hui, nous devons vivre au-delà de toute discrimination quelle qu'elle soit. Quant à mon regretté oncle, il fut victime d'une balle égarée du front de bataille et non de la méchante intention de l'armée patriotique qui, par contre, avait une mission salvatrice.

Les raisons énumérées valorisent la personne de Jeanne, la cible des propos haineux de Anna, sa belle-mère. Il arrive aussi que les protecteurs soient aussi valorisés lorsque leurs actes et services sont reconnus à leur juste valeur par les protégés. Dion, un jeune hutu, qui a sauvé un condisciple d'ethnie Tutsi lors du génocide, a été moralement récompensé par sa protégée. Après l'admission des deux jeunes dans un camp de réfugiés, l'adolescente a reconnu l'acte salvateur posé en sa faveur par Dion et a émis son souhait d'être son épouse (Ndayizeye, 2018 : 222) :

Souvent, quand nous sommes sous notre blindé², elle me dit : " Frère, tu m'as sauvée, je ne sais comment te remercier ". Je lui répondais : "C'était de mon devoir de venir en aide à mon semblable en détresse ".

Un jour, elle me déclare qu'elle a quelque chose à me dire et qu'elle garde longtemps dans son cœur et je suis curieux. Elle me regarde un instant dans les yeux et me dit : " Je t'aime ! " Sans réfléchir au fond de son aveu, je lui réponds spontanément : "Je le sais, Jeanne, et je t'aime aussi, tu le sais ! " Elle réagit vite : " c'est plus profond que cet amour fraternel ; je souhaiterais te donner des enfants ! " Elle y avait longtemps réfléchi, je ne pouvais pas refuser son cadeau !

Cette déclaration d'un amour profond et durable est sa façon de valoriser les efforts consentis et, par cette voie même, son bienfaiteur. Le messenger de la paix est aussi valorisé par ceux qui admirent ses prestations et ses capacités sociales. Les propos élogieux d'un responsable policier à l'endroit de l'homme d'ethnie Hutu ayant protégé des enfants des voisins tutsi en est un exemple (Docile, 2018 : 81-82) :

² Dans le jargon utilisable entre des réfugiés, un blindé est une tente montée sous forme d'une maisonnette à l'intérieur de laquelle habite chaque famille admise dans des camps de réfugiés ou de déplacés.

Tu as protégé les enfants de tes voisins contre des tueurs enragés, ta récompense ne saurait être l'exécution.

Ton nom mérite plutôt d'être gravé sur un monument à ériger ici même, en mémoire de ta bravoure et de ton humanisme. Sans doute que toute ta famille t'as [sic] soutenu dans cette initiative. Vous devriez servir d'exemple pour les voisins qui n'ont pas su vaincre leur peur et ont laissé une poignée d'irresponsables les prendre en otage et leur faire accomplir des crimes qu'ils regretteront un jour.

Cet homme, dont l'acte salvateur est publiquement reconnu, est déclaré messenger de la paix et proclamé héros national.

Eu égard à ce qui précède, la reconnaissance positivée est traduite soit par la compassion à l'endroit des personnes en détresse, soit par la sympathie à leur égard, soit encore par le fait d'entretenir des relations d'intimité entre protégés et protecteurs. En plus, la reconnaissance pleine d'affections transparaît dans la valorisation de l'autre à travers le respect de sa personne et l'encouragement de ses actes, qui, pour être bénéfiques à la communauté humaine de son ressort, lui confèrent la qualité de bravoure, ce qui est un prélude à la réconciliation.

4. Processus de réconciliation pour reconstruire des sociétés post-conflit

Ce point décrit le processus de réconciliation pour la réédification des sociétés apaisées. Quelles sont alors les stratégies à prendre pour enclencher ce processus ? Sur ce volet, les novellistes précités proposent deux stratégies complémentaires : l'approche empathique et la résolution pacifique des conflits.

4.1. Approche empathique

La réconciliation suppose préalablement le rejet des idées discriminatives et globalisantes. Ce rejet est exprimé dans le passage suivant : « Aucune ethnie n'est finalement mauvaise. Ce n'est toujours qu'une question de responsabilité individuelle » (Docile, 2018 : 77). S'il est vrai que la majorité des Hutu a été sensibilisée pour participer aux actes de massacres contre les Tutsi, il est aussi vrai que certains sont demeurés solidaires avec leurs voisins d'ethnie Tutsi. Au début de la crise d'octobre

1993, des Burundais d'ethnie majoritaire ont caché des rescapés aux massacres. « Sans lui dire ce qui s'était passé pour les autres membres de la famille, il lui confia tout simplement que des voisins avaient caché 2 de ses frères et 3 de ses sœurs » (Docile, 2018 : 78). De même, l'approche affectueuse de l'autre a été réalisée lors du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda, en 1994. Dion, un élève d'ethnie Hutu, a approché Jeanne, une condisciple tutsi désespérée, en vue de lui remonter le moral (Ndayizeye, 2018 : 220) :

Lorsque certains camarades animés d'extrémisme commençaient à harceler les Tutsis, c'est à ce moment-là que je compris que le génocide allait atteindre même les internats ; et l'idée de tranquilliser Jeanne me revint. Chaque fois qu'elle était pensive et désespérée, je m'approchais d'elle et lui disais : « Sois tranquille, Dieu est Tout Puissant ».

De fortes relations amoureuses se sont donc tissées entre les deux âmes sœurs. Ces liens amicaux ont évolué et abouti à la création d'un foyer. En accueillant à bras ouverts Jeanne comme épouse, Dion a manifesté une attitude conciliatrice. Non seulement, le jeune homme d'ethnie Hutu accepte volontiers d'épouser une femme d'ethnie Tutsi ; mais il jure aussi que leur foyer demeurera aussi longtemps qu'ils seront en vie : « Aujourd'hui, nous nous aimons et nous constituons un foyer. Rien ne me séparera d'elle, sauf la mort » (Ndayizeye, 2018 : 222). Cette union interethnique consciencieusement fondée enclenche la réconciliation, la phase indispensable pour reconstruire les sociétés post-conflits.

Pareille approche a également entraîné la sympathie des admirateurs envers l'auteur de l'acte salvateur. En ce cas, le messenger de la paix est doublement encouragé : il devient une idole pouvant servir de modèle aux autres et, à ce titre, il est sympathique aux yeux des autorités sécuritaires, ce qui le rend enthousiaste (Docile, 2018 : 82) :

Notre nation sera sauvée par des gens comme vous. Qui savent se désolidariser du mal d'où qu'il vienne et ne ménagent aucune énergie voire n'hésitent pas de prendre des risques énormes afin d'en limiter les dégâts.

Sur ce, il donna son arme à son agent de transmission et tendit la main à Ntore. Un sourire se dessina sur le visage de ce dernier et il s'approcha un peu de plus et serra la main tendue.

L'évidence est donc que la première étape vers la réconciliation est le rejet de la ségrégation et de la discrimination sur fond ethnique. Une fois réalisée avec succès, cette étape apparaît comme le socle de la seconde étape la plus déterminante : la résolution des conflits sociaux.

4.2. Résolution pacifique des conflits interethniques

En cas de conflits interhumains, la partie lésée approche les acteurs dans la résolution des conflits. De même, les élèves cousins des enfants jusqu'à en zone d'insécurité ont recouru à l'autorité policière pour sauver leurs cousins : « Nous décidâmes d'aller voir le commandant de brigade afin qu'il nous aide à récupérer au plus tôt ces anges. [...] Nous obtînmes un entretien sans difficultés avec le commandant de brigade et Walter lui exposa le cas ». Le policier ainsi approché écoute et agit sans tarder : « Sans une minute d'hésitation, il constitua une section de secours [...] moins de cinq minutes plus tard, nous étions à bord de la 2200³, direction Mugabomure, huit gendarmes, fusils en bandoulière, nous accompagnaient. » (Docile, 2018 : 79).

Il arrive aussi que les bourreaux sollicitent les acteurs intervenant dans la résolution pacifique des conflits. Quand Anna venait de mentir à son grand frère en vue de se disculper et que celui-ci ne lui a pas donné raison, elle a directement porté plainte au responsable du village. « Ayant trouvé ses plaintes sans fondement, son grand frère l'avait renvoyée. Elle avait fait parvenir sa plainte au chef du village et l'affaire devait être tranchée le lendemain matin par le conseil du village. » (Ndayizeye, 2018 : 225). Le conseil du village, constitué de sages et notables et placé sous la responsabilité du chef du village, est comparable au mécanisme à caractère politique auquel on a recours pour la résolution des conflits (Bagayoko, Koné, 2017 : 19). Lors du palabre, le conseil écoute et questionne, tour à tour, les parties en conflit. Ci-après paraît un exemple où Anna et Jeanne sont invitées à exposer leurs différends (Ndayizeye, 2018 : 225-226) :

- C'était, dit Anna, avant-hier soir, quand Jeanne a osé m'imputer l'empoisonnement de son enfant. Cet affront m'a pénétré jusqu'aux os et je voudrais qu'elle dénombre devant l'assemblée ici réunie, les gens du village

³ Le 2200 est la troncation à gauche de « Toyota stout 2200 », un petit pick-up de marque Toyota.

qui seraient morts de mon poison, ce qui m'aurait conféré ce cachet d'empoisonneuse réputée.

- Madame, dit le chef du conseil à Jeanne, explique -toi.

D'un ton émouvant la jeune femme se justifia :

" Devant cette honorable Assemblée, je plaide non coupable. Je déclare n'avoir en aucune manière injurié ma belle-mère. [...] Au nom de Dieu et de tous les ancêtres, je n'ai pas injurié Anna. Si je l'ai fait, que le tonnerre me foudroie sur-le-champ ! "

Ayant écouté les plaignantes, le chef du conseil accorde la parole à ses pairs pour qu'ils s'expriment à propos des plaintes entendues. Un sage intervient alors et se montre plutôt sceptique quant à la véracité des accusations portées contre Jeanne (Ndayizeye, 2018 : 226) :

Après cet émouvant discours, la parole fut accordée à Mujyanama, un sage du village :

Si j'ai bien prêté oreille aux propos de ces deux dames, elles étaient seules à deux dans l'annexe [...] Nous ne disposons pas d'aucun témoin oculaire pouvant éclaircir le conflit. La question reste donc problématique. Néanmoins, ce que je vois au fond, c'est qu'il doit y avoir un autre problème...

Le conseil juge non fondées les plaintes de la belle-mère et celle-ci en est irritée, ce qui l'incite à dévoiler le vrai problème (Ndayizeye, 2018 : 227) :

Non, non, je ne veux plus de cette femme tutsi et paresseuse. Je ne voudrais plus la voir sur ma terre. Elle était logée, nourrie ; son mari recevait gratuitement le frais de scolarité. Et à tout cela, des injures comme récompense ! Qu'elle s'en aille chez elle ! Maintenant que son mari est là, il préfère des études à la femme ou la femme aux études et ils s'en vont très loin de mes yeux où je ne verrai plus ce diabolin !

Le conseil dont la mission principale est de réconcilier est abasourdi d'entendre de propos haineux et ségrégationnistes sur fond ethnique. Subitement, le siège a dû la stopper. Le chef de village a interrompu Anna, en lui rappelant les efforts consentis par des autorités politiques pour éradiquer les hostilités sur fond ethnique (Ndayizeye, 2018 : 227) :

Assez, madame ! Intervient le chef du village qui lui coupa la parole. Sans honte tu oses tenir de tels propos devant l'assemblée, et tu te plains qu'on t'a injuriée ! On dirait que tu n'as rien tiré comme leçon de la guerre et du génocide ! Non plus, les conférences que nous tenons tous les jours sur les droits de l'homme, la paix, l'unité et la réconciliation, ne t'ont rien enseigné !

Sache désormais que la haine et la discrimination, sous toutes ses formes ont cédé la place à l'amour et la fraternité. Par conséquent, tu es condamnable pour tes idées ségrégationnistes !

Ce message fustige la discrimination, évoque les périodes sombres qu'a traversées le pays et rappelle les efforts fournis par les autorités politiques en vue de bâtir une société où règnent l'amour et la fraternité. Persuadée de la véracité de ces conseils, Anna reconnaît son tort et présente publiquement ses excuses :

Convaincue, [Anne] accepta ses fautes et promit de changer. Elle s'agenouilla et demanda pardon à sa belle-fille, à son fils et à toute l'assemblée. (Ndayizeye, 2018 : 227).

Anna s'engage à changer de mentalité et récuse les sentiments haineux à l'endroit de l'autre ethnies. Elle se réconcilie alors avec son fils et sa belle-fille. Ainsi le jeune couple s'est-il senti intégré dans la famille et dans tout le village. D'ailleurs, ce type de mécanisme utilisé pour trancher les litiges est aussi attesté en Afrique de l'ouest comme Toumani Touré le souligne :

Ces différentes crises avaient pu être contrôlées et gérées souvent, grâce à des mécanismes traditionnels de négociation entre les différentes communautés, fondés sur les valeurs culturelles communes et les vertus de l'arbre à palabres (1998 : 55).

Grâce aux propos réconciliateurs des responsables du village, les menaces à l'endroit du couple Dion-Jeanne ont pris fin. La jeune femme s'est sentie intégrée au sein de sa nouvelle communauté. Une fois installée dans une maison qu'un voisin a prêtée au couple, Jeanne a réalisé un projet commercial et a vu tous les gens du village devenir ses clients dès le démarrage des activités (Ndayizeye, 2018 : 227) :

L'assemblée décida que Dion cherchât un autre logis pour sa famille, avant de retourner à l'école. Un voisin, qui avait une maison libre dans le quartier la lui prêta. Jeanne y resta avec son fils. Elle emprunta à une amie cinquante mille francs avec lesquels elle entreprit, dans l'une des chambres du logis, une modeste boutique qui se développa de plus en plus. Tous les villageois, même sa belle-mère et ses sœurs, venaient s'y approvisionner. La jeune famille y retrouva la joie.

Cette joie recouvrée par la jeune famille tant tourmentée résulte de l'intervention des acteurs réunis dans leur mécanisme de résolution des conflits. Ces garants de la paix dont l'autorité et la compétence sont incontestées aussi bien par des victimes que par des bourreaux ont réconcilié Anna et Jeanne. Ils ont, de cette façon, contribué à l'éradication des conflits interethniques et à la reconstruction d'une société exempte d'hostilités sur fond ethnique.

Les passages tirés des pensées transposées dans les nouvelles du corpus témoignent d'une conscientisation des gens vers la reconquête du vivre ensemble. Cet éveil qui se fait par l'entremise de la plume accrédite la pensée de Diop : « *On a assez entendu les politiciens de tous bords ainsi que leurs porte-machettes et il est temps d'écouter les créateurs* » (2011 : 10). L'opinion est d'ailleurs confirmée par Ngorwanubusa :

Le drame qu'a connu la région des Grands-Lacs africains et au cours duquel les écrivains n'ont pas assez pleuré leurs morts, et les engage à devenir des messagers de l'espoir, des hérauts de la paix et des acteurs de la réconciliation en vue d'amener leurs peuples à cheminer ensemble (2018 : x).

L'évidence est que la veine littéraire joue un rôle impondérable pour amorcer la prévention et/ou la résolution des conflits ethniques.

Conclusion

En guise de récapitulation, les idées essentielles qui se dégagent sont les suivantes. Les conflits naissent principalement de la dénégation des valeurs humaines de l'autre, des menaces verbales fondées sur des stéréotypes et sur la rivalité interethnique. Les conflits identifiés dans les contenus du corpus sont de trois types : les conflits de leadership, les conflits intercommunautaires et ceux à caractère sociopolitique. Les récits des protagonistes sous analyse révèlent les relations allant de la méconnaissance à celles de la reconnaissance. Les rapports d'inimitié entre des personnes d'ethnies opposées se manifestent tantôt sous forme de suspicion, tantôt comme une haine implacable fortement enracinée dans les cœurs des obsédés de l'ethnicité. Incongrûment s'observent des relations de répulsion intra-ethniques, lorsqu'un membre d'une

communauté est désavoué par les siens, à cause de ses liens d'amitié avec des personnes de l'autre communauté. Inversement, la reconnaissance insinuant rapports affectifs se manifeste à travers la sensibilité aux douleurs morales d'autres personnes en détresse, les sentiments de sympathie à leur égard et les liens d'intimité entre protecteurs et protégés. En outre, la reconnaissance positive est perceptible dans la valorisation de l'autre en lui témoignant respect et en l'encourageant dans ses actes bénéfiques aux communautés de son ressort. Ces braves gens qui récusent la ségrégation et la discrimination sur fond ethnique constituent le socle du vivre ensemble. Leurs actes de bravoure sont étayés par des acteurs et des mécanismes de résolution pacifique des conflits. Forts de leur autorité et de leur compétence incontestée, ils jouent un rôle impondérable dans la réédification des sociétés post-conflit. Grâce à leur qualité d'écoute et aux conseils pleins d'humanisme qu'ils prodiguent, les autorités coutumières pansent les plaies des victimes et ramènent à la raison les entêtés extrémistes. La tranquillité apparaît comme une fondation solide pour une société exempte d'hostilités à base ethnique.

Bibliographie

Bagayoko, N., Koné, F. R. 2017. *Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne*. Rapport de recherche n° 2. Montréal : Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. [En ligne] : <https://urls.fr/z20yJt> [consulté le 18 septembre 2025].

Bidima, J. G. 2021. « Théories critiques et « miroirs du monde » » *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, n° 50, *Théorie critique transnationale*. p. 75-102. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/cps/5009> [consulté le 15 septembre 2025].

Chrétien, J.P. et al. 1988. « La crise politico-ethnique du Burundi : l'ombre de 1972 ». *Politique Africaine. Le Nigéria : le fédéralisme dans tous ses états*, n° 32, p. 105-110. [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1988_num_32_1_5234 [consulté le 18 octobre 2025].

Diop, B. B. 2011. Préface. In : *Émergences, renaitre ensemble. Anthologie 1*. Kigali : les auteurs, le peintre et Sembura, p. 1-19.

Docile, P. 2018. Une larme dans la cendre. In : *Convergences : positiver l'autre Anthologie 3*. Kigali : Les auteurs, le peintre et Sembura, p. 73-83.

Ebodé, E. 2014. « Préface : Les mots qui pansent les plaies et qui apaisent ». In : *Pour une culture de paix dans la région des Grands-Lacs Africains. Anthologie 2*. Kigali : les auteurs, le peintre et Sembura, p. vii-ix.

Honneth, A. 2006. *La Société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, trad. O. Voirol, P. Rusch, A. Dupeyrix, Paris : La Découverte.

Honneth, A. 2007. *La Réification. Petit traité de Théorie critique*, trad. S. Haber, Paris : Gallimard.

Ndayizeye, A. 2018. Un philanthrope exceptionnel. In : *Convergences, positiver l'autre. Anthologie 3*. Kigali : Les auteurs, le peintre et Sembura. p. 212-227.

Ngorwanubusa, J. 2018. « Préface » *Convergences, positiver l'autre. Anthologie 3* Kigali : les auteurs, le peintre et Sembura, p. vi-xix.

Pourtier, R. 2008. « L'Afrique des Grands Lacs : un espace de fractures ». Les interfaces : ruptures, transitions et mutations, XI^{es} Journées de Géographie Tropicale du Comité National Français de Géographie », n° 19, p. 83-95. [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/etrop_1147-3991_2008_act_19_10_1181 [consulté le 17 octobre 2025].

Toumani Touré, A. 1998. Prévention et gestion des conflits en Afrique. In : *La gestion de conflits en Afrique. Un défi permanent*. Paris : OCDE, p. 53-61.



© Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 15, Année 2026.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>

Bibliothèque nationale de France – Juillet 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-afrique-des-grands-lacs>

